

Pour son débat sur la réforme départementale qui est fondée, sur le principe d'égalité, cette assemblée a choisi de se réunir le 21 janvier, jour anniversaire de la mort du roi Louis XVI, dans un château de surcroît... pour contester le principe d'égalité ! Bravo !

Si j'étais méchant, j'en tirerais des conséquences psychanalytiques. Mais comme je ne le suis pas, je me contente d'en sourire...

Jean-Pierre Sueur